

28 MARS 2024 PARIS

PARTENAIRES OFFICIELS



Mutuaide

DONANT

DOSSIER DE CANDIDATURE CATÉGORIE GREEN ACTION

1. Développer en détail votre projet RSE. Détaillez au moins 2 actions concrètes mises en place et leurs résultats

Le projet RSE de PONANT se concentre sur une gestion innovante et responsable des déchets à bord de ses navires. Les actions clés comprennent :

Réduction et optimisation du tri des déchets :

Abolition du plastique à usage unique: Nous avons éliminé les bouteilles d'eau en plastique à usage unique sur tous nos navires, remplaçant environ 820 000 bouteilles par an, grâce à l'installation de systèmes de filtration produisant de l'eau potable directement à partir de l'eau de mer. Pour compléter cette initiative, nous offrons des gourdes réutilisables à nos passagers, contribuant ainsi à la réduction des déchets et à l'éveil des consciences quant à la nécessité de protéger notre environnement. En outre, nous avons remplacé les articles de toilette à usage unique par des distributeurs de produits en grand format, minimisant davantage notre empreinte plastique.

Réduction du gaspillage alimentaire : En partenariat avec l'ADEME, nous avons réalisé des études approfondies sur le gaspillage alimentaire à bord, révélant un gaspillage moyen de 226g par personne et par repas, ce qui équivaut à un coût de 2€. Cette analyse a conduit à la mise en place de mesures pour réduire ce gaspillage, avec une campagne de suivi prévue pour évaluer l'efficacité de ces solutions.

Améliorer les filières de recyclage local :

Nous effectuons un tri systématique à 100% des déchets à bord, avant leur déchargement à quai où ils sont traités par des filières de recyclage, dans près de nos 400 ports d'escale différents. Actuellement, environ 30% de ces déchets sont valorisés - par recyclage ou incinération pour production d'énergie - dans des régions où le taux de valorisation est traditionnellement inférieur à 10%. Pour augmenter ce pourcentage, nous nous engageons à améliorer les filières de recyclage locales en collaborant étroitement avec les acteurs locaux, évitant ainsi l'enfouissement des déchets.

Nous avons développé un outil de traçabilité innovant pour recenser et identifier les améliorations possibles dans le traitement des déchets. Il jouera un rôle crucial dans notre sélection future des ports de débarquement, nous permettant de choisir consciemment ceux qui partagent nos valeurs de responsabilité environnementale et disposent de meilleures installations de gestion des déchets. Ceci sera appuyé par des audits détaillés prévus dans les 10 ports principaux en 2024, visant à perfectionner la gestion des déchets post-débarquement.

Vidéo qui illustre nos actions : https://voutu.be/wvfCD4L_fuA

2. Depuis quand avez-vous mis en place ce projet ? (MM/AAAA)

Le projet RSE, avec un focus particulier sur la gestion des déchets, a été mis en place en janvier 2023, marquant une étape importante dans l'engagement environnemental de PONANT.

3. Quels sont les acteurs impactés par votre initiative ?

Les acteurs impactés incluent :

Les équipes à bord : Participation directe et quotidienne dans la mise en œuvre de pratiques de gestion des déchets.

Les passagers : Sensibilisation aux enjeux du recyclage et de la préservation de l'environnement.

Les communautés portuaires : Collaboration dans l'optimisation du traitement des déchets, en particulier avec les nouvelles procédures mises en place à Ushuaia depuis février 2024.

Les filières de traitement des déchets locales :

Partenaires environnementaux et fournisseurs : Engagement dans des pratiques durables et responsables, encouragées par les initiatives de PONANT.

4. Quelles sont vos perspectives d'évolution pour les années à venir ? A court, moyen et long terme ?

Court terme: Notre objectif immédiat est de consolider les résultats obtenus grâce aux audits de terrain et aux études sur le gaspillage alimentaire, afin de peaufiner nos stratégies de gestion des déchets. Nous visons une réduction significative du gaspillage alimentaire de 20% d'ici 2027. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de rendre nos opérations toujours plus écoresponsables et efficientes.

Moyen terme : À l'horizon 2026, nous nous engageons à atteindre 80% de valorisation de nos déchets. Cet objectif ambitieux sera possible grâce au renforcement de nos collaborations avec les ports et à l'amélioration continue de nos processus de tri et de recyclage à bord. En outre, nous visons à réduire de 50% le gaspillage alimentaire d'ici 2030, en mettant en œuvre des mesures efficaces basées sur les résultats de nos études préliminaires.

Long terme : Notre vision à long terme se concentre sur l'innovation continue dans le domaine de la gestion des déchets. Nous aspirons à augmenter encore le taux de déchets recyclés et à réduire le volume global des déchets produits par nos activités. Par des investissements continus en recherche et développement, nous visons à découvrir et à implémenter des solutions de recyclage et de valorisation toujours plus efficaces, minimisant notre impact environnemental et promouvant une industrie maritime plus verte.

5. Quel est le budget dédié à ce projet RSE ?

Le budget alloué à ce projet est de 150 000 euros.

6. D'après les 17 Objectifs du Développement Durable (ODD) de l'Assemblée Générale des Nations Unies, pouvez-vous citer ceux pour lesquels vous œuvrez ?

ODD 3 (Bonne santé et bien-être) : Nous promouvons la santé et le bien-être de nos collaborateurs et passagers à travers des accords sur le télétravail, la qualité de vie au travail, et l'accès à des installations médicales à bord, disponibles 24h/24 et 7j/7.

ODD 5 (Égalité entre les sexes) : Notre engagement pour l'égalité des sexes se manifeste par un accord sur l'égalité professionnelle et un programme de leadership féminin, visant une parité de genre de 50/50 au Comité Exécutif.

ODD 7 (Énergie propre et d'un coût abordable) : La propulsion à la voile, l'utilisation de carburants à faible teneur en soufre, et l'équipement de nos navires pour le branchement à quai reflètent notre engagement pour l'énergie propre.

ODD 8 (Travail décent et croissance économique) : Nous favorisons un travail décent à travers une rémunération basée sur la performance, l'accord d'intéressement, et le développement professionnel continu de nos collaborateurs.

ODD 9 (Industrie, innovation et infrastructures) : Nos investissements dans les systèmes de récupération d'énergie, l'éclairage LED, et les dispositifs de désalinisation d'eau de mer témoignent de notre engagement en faveur de l'innovation durable.

ODD 11 (Villes et communautés durables) : Par le soutien économique et sociétal aux communautés locales et la promotion de l'ethnotourisme, nous contribuons au développement durable des villes et communautés que nous visitons.

ODD 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques) : Notre objectif de réduction des émissions de CO2 et notre engagement pour la neutralité carbone soulignent notre action contre le changement climatique.

ODD 14 (Vie aquatique) : À travers le programme PONANT Science, la certification de notre flotte, et nos efforts pour le traitement des eaux usées et la réduction de la pollution plastique, nous œuvrons pour la préservation de la vie aquatique.